

DEFINIR LES OBJECTIFS DU PROJET

DEFINITION ET QUALITES D'UN BON OBJECTIF

Le succès d'un projet dépend en grande partie de l'existence et de la qualité de l'objectif. Trop de projets échouent pour la principale raison que l'objectif était flou ou inexistant. S'engager dans une compétition sans avoir un objectif clair équivaut à n'avoir quasiment aucune chance de succès.

Un objectif désigne le but que l'on souhaite atteindre par le projet.

L'objectif global est l'amélioration globale de la situation à laquelle le projet contribue. Il s'inscrit en général dans une politique nationale ou locale. L'exemple d'un projet s'inscrivant dans un plan communal de développement.

L'objectif spécifique c'est l'amélioration concrète qui sera atteinte grâce au projet. C'est un résultat précis que l'on s'engage à atteindre dans un délai, avec des moyens donnés. Pour réussir un projet, il faut obtenir le résultat attendu dans le respect du budget et du délai accordés.

Pour illustrer, reprenons l'exemple du projet de pré-collecte des ordures ménagères dans la ville de BANA au Cameroun. L'objectif global du projet est « Améliorer les conditions d'hygiène de la ville ». L'objectif spécifique du projet est « éliminé durablement les dépôts anarchiques d'ordures dans la ville d'ici un an. ».

Un objectif répond à plusieurs critères dont en voici cinq qui se regroupent sous l'acronyme SMART :

- **Simple/Spécifique**
- **Mesurable**
- **Ambitieux/Accessible/Accepté/Atteignable**
- **Réaliste**
- **Temporel**

1. Simple/Spécifique

Un bon objectif ne correspond qu'à une seule idée. Un objectif ne peut pas à la fois concerner la nutrition et l'alphabétisation. Choisissez ce sur quoi vous allez agir.

L'énoncé d'un objectif doit être simple, compréhensible par tous rapidement et formulé de manière spécifique, c'est-à-dire sans ambiguïté et avec précision afin d'aboutir **sans complexité** à un **but unique**. Améliorer les conditions d'hygiène de la ville est un objectif général, en éliminer les dépôts d'ordures est un objectif spécifique. On comprend directement ce que l'on envisage.

L'énoncé de l'objectif devra être formulé sans négation, c'est-à-dire sans tournures du type « ...il ne doit pas... », mais plutôt au positif : « ...il doit... », « ...il devrait... ». Cette formulation simple, précise et positive permet d'éviter les fausses routes et de rester concentré sur l'essentiel, l'objectif.

2. Mesurable

Un bon objectif est chiffré afin d'en permettre le suivi et l'évaluation. Il est basé sur des faits concrets qui donnent une indication de la distance qui reste à parcourir jusqu'à l'objectif. Un exemple peut-être, 50 dépôts anarchiques d'ordures éliminés ou 500 personnes sensibilisées sur la gestion des déchets ménagers.

3. Ambitieux/Accessible/Accepté/Atteignable

Un objectif se doit d'être atteignable et pas trop ambitieux. Pour obtenir une dynamique de groupe et bénéficier des synergies, le but fixé doit être accessible. Il est important pour le chef de projet de s'assurer que les objectifs du projet soient acceptés, c'est-à-dire voulus et confirmés par les bénéficiaires, par une instance dirigeante, comme le demandeur (ou sponsor du projet) ou le comité de pilotage. Pour une ville de 50000 habitants, il serait illogique d'envisager un programme de sensibilisation sur la gestion des déchets ménagers auprès des 50000 habitants. De la même manière, envisager un programme de sensibilisation pour 100 personnes est trop peu ambitieux voire dérisoire. Il convient de trouver le juste équilibre en fonction du milieu et des ressources dont disposera le projet.

4. Réaliste

Tout objectif déraisonnable n'est qu'un rêve. Savoir qu'un objectif est atteignable permet de pouvoir se donner les moyens de réussir. Tout objectif dit réaliste doit intégrer des données internes (analyses chiffrées) et externes (contexte économique, financier...). Prendre en compte le contexte local est primordial en définissant l'objectif à atteindre. Par exemple, vous voulez former des femmes en informatique, êtes-vous sûr que le village a accès à l'électricité ?

5. Temporel

Tout objectif doit répondre à des critères limites sur le plan des délais et de la date butoir. Ces limites permettent de ne pas dépenser plus d'énergie que nécessaire ; mais aussi, impose une pression qui en temps normal augmente la productivité. Le but est d'avoir atteint l'objectif au terme du temps imparti pour son exécution. Par exemple, le projet d'élimination des dépôts anarchiques d'ordures étalé sur un an permettra l'exécution des activités prévues (construction de dépôts aménagés plus proches, enlèvement des ordures dans les dépôts anarchiques, sensibilisation des populations, contractualisation de la synergie de gestion des déchets mairie – ONG – pré-collecteurs).

Dans votre projet, testez toujours le côté SMART de l'objectif.

Éliminer durablement 50 dépôts anarchiques d'ordures dans la ville d'ici un an (Objectif SMART)

Éliminer les dépôts anarchiques d'ordures (Objectif « PAS » SMART).